

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 41 Techniques de gestion de groupe et expression orale			
Code	PEGE2B41FF	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Laura MARTELLA (laura.martella@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Anne DELANGRE (anne.delangre@helha.be) HELHa Loverval Cindy ROELANDTS (cindy.roelandts@helha.be) Sophie DELFOSSE (sophie.delfosse@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.4 Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
 - 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la

conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**

- 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
- 7.2 Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages
- 7.3 Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe
- 7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de ce cours, l'étudiant est capable :

d'observer et de comprendre le climat de classe, ainsi que la dynamique des groupes
d'utiliser divers outils de gestion de groupe,
d'adopter une posture enseignante favorisant l'apprentissage de l'élève et de la classe

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEGE2B41FFA Techniques de gestion de groupes et expression orale 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGE2B41FFA Techniques de gestion de groupes et expression orale 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et français langue étrangère

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Techniques de gestion de groupe et expression orale			
Code	13_PEGE2B41FFA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Cindy ROELANDTS (cindy.roelandts@helha.be) Sophie DELFOSSE (sophie.delfosse@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à :

- faire comprendre le fonctionnement d'un groupe hétérogène d'adolescents dans le contexte scolaire.
- initier les étudiants aux techniques de gestion de groupes et à l'exercice de l'autorité en classe.

Les aspects liés à l'expression orale s'intègrent dans ces deux principaux objectifs. Au-delà des techniques voire trucs et ficelles, le cours insistera aussi sur la question du fondement de l'autorité : faire taire ou faire apprendre ? Faire se côtoyer des individus ou aider un groupe à se constituer ? Assurer l'apprentissage du groupe ou aider les plus démunis ?

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Identifier ses atouts et ses difficultés à communiquer dans un groupe (développement personnel)
- Favoriser une plus grande confiance relationnelle
- Comprendre les mécanismes en jeu dans les groupes
- Créer un climat propice à l'apprentissage
- Permettre à chacun et au groupe de développer des compétences intra et inter personnelles
- Poser les bases d'une réflexion-action citoyenne nécessaire à l'éducation des jeunes

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours de TGG développe des savoirs théoriques portant sur des concepts de la psychologie sociale et de la gestion de classe:

- autorité et pouvoir, autorité éducative
- confiance en soi, valorisation et estime de soi
- communication et gestion des conflits
- pédagogie participative
- gestion du stress et des émotions
- analyse réflexive d'incidents critiques (stages)

Démarches d'apprentissage

En prolongation du travail effectué au Bloc 1 (UE 3), ce cours poursuivra le questionnement de la relation. Les approches concrètes seront valorisées et une démarche réflexive en lien avec les stages sera sollicitée (notamment via l'analyse "d'incidents critiques").

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance de questions-réponses quant à la réalisation des travaux demandés.

Ouvrages de référence

- Quand la classe est difficile, Cahiers Pédagogiques, N° 501, 2013
- Oser l'oral, Cahiers pédagogiques, N° 400, 2002
- Gérer la classe, X. Papillon, Chronique Sociale, 2004
- Discipline en classe et autorité de l'enseignant, B. Rey, De Boeck, 2004
- Etre l'acteur de son cours, C. Berthier-McLaughlin & M.Harfaut, Ed. Eyrolles, 2009
- L'autorité au collège, mode d'emploi. G. Caillaud, ESF, 2013
- Enseigner en classe hétérogènes, J-M. Zakhartchouk, 2014
- + Consulter la bibliographie donnée au cours

Supports

Power-points, vidéos, porte-feuilles d'outils et de lectures, moodle.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Vous réaliserez par groupe de 3 ou 4 un travail de +/- 10 pages.

Vous décrirez et vous analyserez: Une activité que vous avez donnée ou qu'un de vos camarades a donnée en stage et que vous aurez retravaillée ensemble dans le but de favoriser une bonne dynamique de groupe. (Cf consignes données au cours).

Vous porterez un regard réflexif sur : La composition et le fonctionnement de votre groupe. Il s'agit principalement d'analyser comment chacun s'est positionné / qui a aidé à quoi / pourquoi et comment ; en quoi il y a eu des freins en terme de positionnement des personnes, du leadership, des procédures utilisées. (faire des liens avec les outils théoriques vus au cours)

Les étapes par lesquelles le groupe est passé depuis sa composition jusqu'à la remise du travail (faire des liens avec des outils théoriques).

La manière dont chacun dans ce groupe-ci s'est positionné dans le projet (= auto-analyse), ce qu'il a favorisé et ce qu'il a empêché et la manière dont il a été perçu par les autres ; les compétences relationnelles et socio-affectives qu'il a mis en œuvre et celles qu'il n'a pas pu mettre en œuvre (pour quelles raisons?). (voir liste des compétences).

Votre degré de satisfaction individuelle (sur une échelle de 1 à 10) dans la réalisation du projet et ce qu'il aurait, selon vous et selon votre sous-groupe, fallu améliorer pourquoi et comment.

Les transferts que vous pourrez faire avec votre futur métier d'enseignant ?

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Les travaux attendus pour l'évaluation certificative du Q1 seront représentés par l'étudiant lors de l'évaluation du Q3, en tenant compte des remarques formulées lors de l'évaluation du Q1.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).